
LA TABLE DE CONCERTATION LOCALE POUR PERSONNES AGÉES DU TÉMISCAMINGUE INC. :

un portrait des pratiques de développement local

Projet de recherche :
Contribution des organismes communautaires au
développement local

SEPTEMBRE 2002



DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE



**LA TABLE DE CONCERTATION LOCALE POUR PERSONNES AGÉES DU
TÉMISCAMINGUE INC. :
un portrait des pratiques de développement local**

RÉDACTION

Denis Geoffroy

ÉQUIPE DE RECHERCHE

Paule Simard, Direction de santé publique, Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue

Cécile Sabourin, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Michelle Duval, Université du Québec à Montréal

RÉVISION LINGUISTIQUE

Monique Bernier

MISE EN PAGE

Joanne Bérubé

© Régie régionale de la santé et des services sociaux
de l'Abitibi-Témiscamingue, 2002

*Reproduction autorisée à des fins non commerciales
avec mention de la source. Toute reproduction totale
ou partielle doit être fidèle au texte utilisé.*

ISBN : 2-89391-201-X

*DÉPÔT LÉGAL – BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC, 2002
DÉPÔT LÉGAL – BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA, 2002*

Vous pouvez vous procurer ce document à la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue au 1, 9^e Rue, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2A9, tél. : (819) 764-3264, poste 49320

REMERCIEMENTS

Ce projet de recherche fut rendu possible grâce à la participation, sous différentes formes, de plusieurs personnes et organisations. Parmi ces contributions, soulignons d'emblée l'apport considérable d'organismes communautaires œuvrant sur le territoire témiscamien.

Pour ce portrait de *la Table de concertation locale pour personnes âgées du Témiscamingue inc.*, nous remercions les employés-es, les membres du Conseil d'administration et les membres des comités locaux qui nous ont chaleureusement accueillies dans leur organisme. Ces acteurs-trices ont généreusement accepté de partager leur temps et leur énergie afin de nous faire pénétrer dans leur milieu et, par le fait même, nous permettre de connaître leurs pratiques et leurs façons de faire.

Sans ces précieuses collaborations, le projet n'aurait pu être mené à terme. Nous espérons que ce portrait reflète le plus fidèlement possible leur réalité et pourra leur être utile.

AVANT-PROPOS

LE CONTEXTE

Globalement, ce projet de recherche vise à évaluer la contribution des organismes communautaires au développement local dans la Municipalité régionale de comté (MRC) du Témiscamingue. L'étude se divise en deux volets. Le premier, portant spécifiquement sur les pratiques des organismes communautaires¹ et leurs stratégies d'influence, a pour objectif de cerner, dans un premier temps, les moyens mis en œuvre par les organismes communautaires pour rejoindre et rassembler les personnes qu'ils veulent desservir, pour connaître leurs besoins et redonner à ces personnes un peu plus de pouvoir sur leur vie. Il apparaît également important, dans un deuxième temps, de mettre à jour les stratégies déployées par les organismes communautaires pour contribuer, le plus efficacement possible, aux décisions qui se prennent au sein des instances locales et territoriales et, par conséquent, influencer le développement de leur communauté.

Le deuxième volet du projet porte sur l'analyse des instances de concertation² du développement local de la MRC du Témiscamingue. Il s'agit, dans un premier temps, de voir de quelle façon la concertation s'est développée autour de ces entités, mais spécifiquement sous l'angle de la place faite aux organismes communautaires et sur

¹ Les organismes communautaires oeuvrant dans le domaine de la santé et des services sociaux participant à cette étude sont les suivants : le Regroupement d'entraide sociale du Témiscamingue, l'Entretoise du Témiscamingue Inc., le Centre de femmes du Témiscamingue, la Maison des Jeunes du Témiscamingue et la Corporation du transport adapté du Témiscamingue. Un deuxième groupe d'organismes oeuvrant plus spécifiquement dans le domaine de l'économie sociale ou qui ont développé des modes alternatifs de développement économique est composé du Carrefour Jeunesse Emploi du Témiscamingue, de On en sort du bois, de la Table de concertation des personnes âgées du Témiscamingue et de Notre-Dame-du-Nord en santé.

la contribution de ces derniers aux prises de décision. Dans un deuxième temps, un projet spécifique dans lequel s'engagent les instances de développement local sera analysé afin d'observer si on tient compte des points de vue défendus par les organismes communautaires et si ces derniers se reflètent dans les décisions qui sont prises.

Ce projet a été réalisé en partenariat avec différents acteurs-trices impliqués dans le développement du territoire témiscamien (Centre de femmes du Témiscamingue, Centre de santé Sainte-Famille, Société de développement du Témiscamingue, Regroupement des organismes communautaires du Témiscamingue) et chercheuses (Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, Université du Québec à Montréal et Direction de la santé publique de l'Abitibi-Témiscamingue).

LA MÉTHODOLOGIE

Cette recherche évaluative est de type qualitatif, dans le sens qu'elle vise à recueillir le point de vue des acteurs-trices. En effet, il existe une multitude de points de vue sur la réalité, chacun étant propre à un individu, ou quelquefois partagé en partie par plusieurs personnes (groupes d'intérêt, communautés). Pour comprendre un phénomène social, dans ce cas-ci les pratiques des organismes communautaires, il apparaissait donc indispensable de recueillir les perceptions des acteurs-trices sur les thèmes de recherche (pratiques internes de leur organisme et stratégies d'influence du développement local).

Le choix des organismes a été fait au regard de leur ancrage dans la dynamique locale et la diversité des problématiques qu'ils couvrent, à partir d'une liste dressée par les partenaires de la recherche. Faisant partie des neuf organismes étudiés dans

² Les instances de développement à l'étude sont : la Société de développement du Témiscamingue, la MRC du Témiscamingue et le Centre de santé Sainte-Famille.

la première étape de la recherche, *la Table de concertation locale pour personnes âgées du Témiscamingue inc.* fut choisie notamment parce qu'elle œuvre auprès des aînés-es et que ses actions visent l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées. La cueillette des données dans cet organisme a été réalisée en février et mars 2002.

Ce portrait des pratiques de *la Table de concertation locale pour personnes âgées du Témiscamingue inc.* a été préparé à partir d'une cueillette de données misant sur plusieurs outils méthodologiques : analyse des documents produits par l'organisme (statuts et règlements, rapports d'activités, procès-verbaux et autres), observations participantes concernant le fonctionnement quotidien de l'organisme (réunions du Conseil d'administration, rencontres d'équipe des employés-es et activités spéciales) ainsi que des entrevues individuelles réalisées auprès d'employés-es (2), d'administrateurs-trices du Conseil d'administration et membres des comités locaux (6).

Ce portrait fut présenté le 25 septembre 2002 à une dizaine de personnes, employés-es et membres du Conseil d'administration afin d'en valider le contenu. Cette rencontre de discussion a permis à l'équipe de recherche de poser certaines questions demeurées en suspens et d'enrichir le document à la suite des commentaires émis.

LES LIMITES DE LA RECHERCHE

Il est important de mentionner que ce portrait propose une image de l'organisme à l'hiver 2002. Depuis ce temps, l'organisme a continué d'évoluer faisant en sorte que certaines données peuvent être différentes actuellement. Par ailleurs, ce portrait porte un regard extérieur à partir de thèmes spécifiques visant à cerner les pratiques de développement local des organismes communautaires du Témiscamingue et, plus

spécifiquement dans ce cas-ci, de la contribution *de la Table de concertation locale pour personnes âgées du Témiscamingue inc.* au développement de la communauté.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	13
CHAPITRE PREMIER : LA NATURE DE L'ORGANISME	15
1.1. LA CRÉATION DE L'ORGANISME.....	15
1.2. L'ÉVOLUTION DE LA MISSION, DES OBJECTIFS	15
1.3. L'ÉVOLUTION DES SERVICES ET DES ACTIVITÉS	19
1.4. LES MODES D'IDENTIFICATION DES BESOINS	21
1.5. LES ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE	22
CHAPITRE II : L'ORGANISME ET SON FONCTIONNEMENT	23
2.1. LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE	23
2.2. L'ÉQUIPE DE TRAVAIL	25
2.3. LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE MEMBRES.....	26
2.4. LA MOTIVATION DES PERSONNES DE L'ORGANISME	27
2.5. LES STRATÉGIES DE RECRUTEMENT DES PERSONNES GRAVITANT AUTOUR DE L'ORGANISME.....	28
2.6. LES ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE	29
CHAPITRE III : LA VIE DÉMOCRATIQUE	31
3.1. LES MODES DE CIRCULATION DE L'INFORMATION	31
3.2. LES MODES DE PRISE DE DÉCISION	32
3.3. LES EFFORTS FAITS POUR INTÉGRER LES PARTICIPANTS-ES	33
3.4. LES ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE	34
CHAPITRE IV : LES RETOMBÉES DE L'ORGANISME.....	35
4.1. les retombées sur les personnes gravitant autour de l'organisme	35
4.2. les retombées sur la communauté	36
CHAPITRE V : LES PRATIQUES DE COLLABORATION.....	39
5.1. LA COLLABORATION AUTOUR DES PARTICIPANTS-ES.....	39
5.2. LA COLLABORATION CONCERNANT LA VIE DE L'ORGANISME.....	40
5.3. LES MODES DE SÉLECTION DES PARTENAIRES.....	42

CHAPITRE VI : LES STRATÉGIES D'INFLUENCE SUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL.....	43
6.1. LES LIEUX DE CONCERTATION DANS LE DOMAINE D'ACTION DE L'ORGANISME	43
6.2. LES LIEUX DE CONCERTATION AVEC LE MILIEU COMMUNAUTAIRE.....	45
6.3. LES LIEUX DE CONCERTATION POUR LE DÉVELOPPEMENT EN GÉNÉRAL DE LA COMMUNAUTÉ.....	45
6.4. LES MODES DE SÉLECTION DES LIEUX D'IMPLICATION.....	46
6.5. L'ÉVALUATION DES PRATIQUES DE CONCERTATION	46
6.6. LES STRATÉGIES D'INFLUENCE SPÉCIFIQUES	47
BIBLIOGRAPHIE.....	49
ANNEXES.....	53
ANNEXE I : TABLEAU SYNTHÈSE DE LA TABLE DE CONCERTATION LOCALE POUR PERSONNES AGÉES DU TÉMISCAMINGUE.....	53
ANNEXE II : LES OBJETS POUR LESQUELS LA CORPORATION EST CONSTITUÉE	57
ANNEXE III : LA MISSION, LA PHILOSOPHIE, LA GESTION ET LES RÈGLEMENTS INTERNES DE LA RÉSIDENCE LUCIEN GAUDET.....	59
ANNEXE IV : LES STATUTS DES EMPLOYÉS DE LA TABLE DE CONCERTATION POUR L'ANNÉE 2001-2002.....	63
ANNEXE V : COMPOSITION DES DIVERSES INSTANCES DE LA TABLE DE CONCERTATION ...	65
ANNEXE VI : PARTENAIRES DE COLLABORATION DE LA TABLE DE CONCERTATION.....	67
ANNEXE VII : TABLEAU DES SERVICES OFFERTS ET DES ACTIVITÉS ORGANISÉES PAR LA TABLE DE CONCERTATION.....	69
ANNEXE VIII : LES LIEUX DE CONCERTATION AUXQUELS PARTICIPE LA TABLE DE CONCERTATION	73

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

CLE	Centre local d'emploi
CLDT	Centre local de développement du Témiscamingue
CLEST	Comité local en économie sociale du Témiscamingue
CRDAT	Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue
CSSF	Centre de santé Sainte-Famille
FLCP	Fonds de lutte contre la pauvreté
FLI	Fonds local d'investissement
MRC	Municipalité Régionale de Comté
SDT	Société de développement du Témiscamingue
ROCT	Regroupement des organismes communautaires du Témiscamingue
RRSSS	Régie régionale des services sociaux et de la santé
MR	Ministère des régions

INTRODUCTION

La Table de concertation locale pour personnes âgées du Témiscamingue est considérée comme un organisme communautaire sans but lucratif axé sur l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées du Témiscamingue. Sa mission est d'assurer la coordination et l'animation d'une structure de concertation locale et territoriale permettant aux personnes âgées de dix-sept municipalités du Témiscamingue de participer à la définition des besoins et à l'orientation des services offerts aux personnes âgées.

La Table de concertation locale pour personnes âgées du Témiscamingue vise à favoriser le maintien à domicile des personnes âgées en légère perte d'autonomie à travers leur réseau d'entraide naturel en permettant à la fois de respecter le cadre de vie de la personne âgée, son désir de demeurer chez elle et de maintenir les coûts de l'aide apportée à une échelle humaine. En plus de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, cet organisme soutient l'animation des milieux locaux par le biais d'actions d'éducation et de loisirs des comités locaux et il offre un soutien aux personnes âgées, entre autres, par des activités d'écoute, d'information, de formation et d'éducation. *La Table de concertation locale pour personnes âgées du Témiscamingue* a également comme objectif de développer l'hébergement communautaire sur le territoire du Témiscamingue pour permettre aux personnes âgées qui le désirent ou qui n'ont d'autre choix, de résider dans un lieu accueillant, sécuritaire et répondant à leurs besoins.

La Table de concertation locale pour personnes âgées du Témiscamingue est composée de quatre employées. On retrouve une personne à la coordination, une

adjointe administrative, une personne responsable de l'accueil et du secrétariat et une stagiaire à un programme du Fonds de lutte à la pauvreté. En plus de cette équipe de travail, l'organisme compte sur les employés-es de l'Entreprise d'économie sociale pour l'aide domestique, les employé-es de la Résidence Lucien Gaudet, les nombreux bénévoles des comités locaux, les membres du C. A. et d'autres.

Il est intéressant de rappeler la volonté de cet organisme de se développer et de s'impliquer, tant localement que régionalement, par la création et la consolidation de diverses collaborations et partenariats.

CHAPITRE PREMIER : LA NATURE DE L'ORGANISME

1.1. LA CRÉATION DE L'ORGANISME

L'élément déclencheur de la création de *la Table de concertation locale pour personnes âgées du Témiscamingue inc. (Table de concertation)* fut la tenue d'un colloque portant sur le logement et les services aux personnes âgées, organisé en février 1980 par les Clubs de l'Âge d'Or et le Centre de santé Sainte-Famille (CSSF). À la suite de cet événement, plusieurs personnes âgées et des représentants-es des Clubs de l'Âge d'Or ont exprimé leur volonté de créer un lieu de concertation pour les dix-sept paroisses des secteurs Centre, Nord et Est du Témiscamingue. Entre 1980 et 1982, chaque communauté locale a identifié les personnes âgées isolées et dans le besoin, puis elle a dressé une liste de bénévoles disponibles à s'engager au sein d'un comité local représentatif et reconnu des personnes âgées de leur village respectif.

Après deux ans d'activités, ces comités locaux ont décidé de créer un organisme de concertation. De fait, *la Table de concertation* a été fondée en juin 1982. Dans cette optique, la réalisation principale de l'organisme constitue la mise en place d'un réseau d'entraide bénévole permettant aux aînés-es de demeurer dans leur milieu de vie le plus longtemps possible.

1.2. L'ÉVOLUTION DE LA MISSION ET DES OBJECTIFS

Dès sa fondation, *la Table de concertation* avait pour mission première l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées en leur offrant la possibilité de participer

à la définition des besoins des personnes du troisième âge et à l'orientation des actions et services qui y correspondent.

Organisme sans but lucratif, *la Table de concertation* a défini plusieurs objectifs pour réaliser sa mission (annexe 2). Parmi ces objectifs, citons entre autres : « Répondre de façon générale aux besoins sociaux et autres des personnes âgées du district du Témiscamingue, rendre plus accessibles les services gouvernementaux, paragouvernementaux et autres, regrouper les personnes âgées en *Table de concertation* pour leur mieux-être et dans leurs meilleurs intérêts.» Depuis sa mise sur pied, le mandat de *la Table de concertation* est donc demeuré sensiblement le même. Ce sont plutôt les services qui ont évolué pour s'adapter aux besoins des membres de *la Table de concertation locale pour personnes âgées du Témiscamingue*.

Le tableau synthèse de l'historique de *la Table de concertation* expose les différentes étapes de vie de l'organisme et les divers projets qui ont vu le jour au cours de son histoire (annexe 1). En voici un aperçu. De 1982 jusqu'en 1995, *la Table de concertation* a reçu une subvention de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (RRSSAT) pour supporter les comités locaux. Cet argent était divisé à parts égales entre les paroisses du territoire du CLSC du CSSF qui l'utilisaient notamment pour offrir des services tels le transport, le déneigement et l'accompagnement des personnes âgées chez le médecin ou à l'épicerie, dans chacune des dix-sept municipalités.

En 1995, *la Table de concertation* apprend que le Centre de santé Sainte-Famille lance un appel d'offres en ce qui a trait à l'aide à domicile pour les personnes âgées. Le Conseil d'administration de *la Table de concertation* convoque une assemblée générale spéciale pendant laquelle les membres se demandent : « Pourquoi on se prendrait pas en main ? », souligne la coordonnatrice. *La Table de concertation* fait alors une proposition au Centre de santé Sainte-Famille et celle-ci est acceptée.

En fait, l'organisme sous-traite l'ensemble des heures d'entretien ménager du Centre de santé Sainte-Famille. Une fois le contrat d'aide domestique à domicile signé, le Conseil d'administration demande au président de l'époque d'élaborer et d'organiser la nouvelle structure d'opération de l'aide domestique au regard des comités locaux toujours en place. C'est à ce moment que *la Table de concertation* embauche une première personne-ressource pour aider le président dans l'élaboration du projet. Cette personne assure la coordination du projet et travaille alors chez-elle, à Ville-Marie.

Par une gestion très serrée du projet d'Aide domestique, *la Table de concertation* génère des surplus. Lors d'une assemblée générale, *la Table de concertation* décide d'utiliser ces nouveaux fonds pour créer le projet ACC 65 ans et plus. Ce projet a pour objectifs de combler les besoins d'accompagnement, d'aide à la cuisine et de gardiennage pour les personnes âgées dans chacune des dix-sept paroisses. L'argent provenant de la RRSSSAT ayant été divisé en dix-sept parts égales auparavant, on propose qu'il soit maintenant distribué en fonction du nombre de personnes âgées dans chaque village.

En 1996, le Centre de santé Sainte-Famille, dans le cadre de la transformation du Réseau de la santé et des services sociaux, effectue des coupures importantes en ce qui concerne l'aide domestique. *La Table de concertation* doit donc cesser temporairement l'aide domestique accordée à chaque paroisse et trouver d'autres moyens pour aider ces gens. En attendant, ce sont les amis-es et parents qui assument ces tâches. Après plusieurs mois de démarche auprès du Centre de santé Sainte-Famille, *la Table de concertation* obtient un changement dans les critères d'évaluation et reçoit de nouveau une aide financière en ce qui concerne les heures consacrées à l'aide domicile.

Vers la fin des années 90, la RRSSSAT fait une tournée de chaque MRC de l'Abitibi-Témiscamingue en mentionnant que dans le domaine de « l'économie sociale, il va y

avoir de l'argent qui s'en vient. Nous voulons que les milieux se concertent pour mandater un organisme qui deviendrait l'organisme responsable de l'aide domestique sur votre territoire de MRC », rapporte un administrateur. Dans ce contexte, *la Table de concertation locale pour personnes âgées du Témiscamingue*, étant reconnue depuis plusieurs années comme le regroupement le plus actif auprès des personnes aînées, elle est conviée à une rencontre avec plusieurs organismes locaux de la MRC du Témiscamingue afin de se concerter dans le domaine de l'économie sociale, notamment l'aide domestique. *La Table de concertation* se voit alors confier la responsabilité de l'économie sociale en aide domestique pour les personnes âgées au Témiscamingue, ce qu'elle faisait déjà d'ailleurs très bien en partenariat avec le Centre de santé Sainte-Famille.

C'est en juin 1999 que *la Table de concertation* obtient officiellement son accréditation comme entreprise d'économie sociale (en ce qui touche l'aide domestique). Elle est le premier organisme à être reconnu en Abitibi-Témiscamingue comme entreprise d'économie sociale.

Parallèlement, lors de la grande virée du Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue (CRDAT) en 1998, les personnes âgées identifient un manque d'emplacements pour l'hébergement des personnes du troisième âge en légère perte d'autonomie au Témiscamingue. Les membres de *la Table de concertation* voulaient d'ailleurs « essayer de développer du logement social pour les personnes âgées autonomes et en légère perte d'autonomie », relate un administrateur. Lors d'une assemblée spéciale de *la Table de concertation*, il est décidé de construire une résidence pour personnes âgées. L'organisme obtient une aide financière du programme Accès Logis pour fournir un service d'hébergement aux personnes âgées autonomes et en légère perte d'autonomie. L'ouverture officielle de la Résidence Lucien Gaudet³ a lieu en décembre 1999. L'annexe 3

³ La Résidence Lucien Gaudet accueille 17 personnes.

expose la mission, la philosophie, les règlements internes et la gestion de la Résidence Lucien Gaudet.

Présentement, à l'automne 2002, l'organisme est en voie d'acquérir une deuxième résidence pour personnes âgées, soit la Résidence Marguerite d'Youville⁴. *La Table de concertation* a été approchée par des partenaires du milieu qui constatent la situation précaire de cette maison d'hébergement. À la suite de difficultés financières, la Résidence d'Youville menaçait de fermer ses portes. Étant donné les réalisations accomplies auparavant par *la Table de concertation* et la consolidation de la Résidence Lucien Gaudet, l'organisme s'est avéré, aux yeux des acteurs-trices locaux, comme l'organisme le plus apte à prendre en main la gestion de cette résidence. Cette situation illustre le fait que la communauté reconnaît *la Table de concertation* comme un organisme capable de contribuer au développement économique et social de sa région.

1.3. L'ÉVOLUTION DES SERVICES ET DES ACTIVITÉS

À travers ces années d'histoire, le maintien à domicile des personnes âgées est une préoccupation primordiale des personnes gravitant autour de l'organisme, soit l'équipe de la permanence, les bénévoles des dix-sept comités locaux, les employés-es de la Résidence Lucien Gaudet ainsi que tous les autres bénévoles impliqués au sein de *la Table de concertation*. L'aide à domicile s'appuie sur les réseaux d'entraide des personnes en légère perte d'autonomie et permet ainsi de respecter le cadre de vie de la personne âgée en répondant de façon plus satisfaisante à ses besoins.

Actuellement, les activités et services de *la Table de concertation* comprennent trois volets : le maintien à domicile et l'aide domestique (les services offerts par les

⁴ La Résidence Marguerite d'Youville était une maison d'hébergement privée accueillant des personnes âgées autonomes et en perte d'autonomie avec une capacité de 34 à 43 places.

dix-sept comités locaux et l'entreprise d'économie sociale), le soutien aux personnes âgées et l'animation des milieux (les services offerts à la population, les activités régionales pour tous-tes les membres de *la Table de concertation* en plus des activités locales organisées dans chacune des municipalités par les comités locaux) et l'hébergement communautaire (la Résidence Lucien Gaudet et bientôt la Résidence Marguerite d'Youville). Puisqu'ils sont décrits en annexe, nous ne ferons ici qu'un survol des services donnés par *la Table de concertation* (annexe 7).

Dans un premier temps, *la Table de concertation* offre, entre autres, l'accompagnement et le transport des personnes âgées, l'entretien intérieur et extérieur, l'aide aux grands ménages et l'aide matérielle selon les demandes du milieu tels des lève-personnes et tout ce qui touche les soins palliatifs à domicile, selon les ressources disponibles. Comme il a été mentionné précédemment, ces services ont pour objectif de faciliter le maintien à domicile des personnes du troisième âge dans les différentes municipalités du Témiscamingue (secteur du CSSF). En 1999, l'organisme est reconnu comme une entreprise d'économie sociale quant à son volet « aide domestique ». Les entrevues effectuées ont permis de mettre en évidence le fait que l'aide domestique est venue compléter ce que faisaient déjà les comités locaux.

Dans un deuxième temps, les comités locaux organisent diverses actions éducatives et récréatives telles des sorties au restaurant, à la cabane à sucre, des repas communautaires et autres. Selon les municipalités, les demandes du milieu et les personnes engagées au sein des comités locaux, ces activités varieront en fréquence et en couleur. En plus d'être un réseau d'entraide, les comités locaux semblent exercer également un rôle d'animation du milieu.

De façon plus générale, *la Table de concertation* offre l'écoute, l'information et l'accompagnement aux aînés qui en font la demande. Des ateliers éducatifs et préventifs et des formations portant sur différents sujets (Lois sur les droits de la

personne, défense des droits, différents programmes gouvernementaux, rédaction d'un testament, entre autres.) sont donnés aux personnes âgées par différents organismes ou institutions.

Dans un troisième temps, l'hébergement communautaire complète la gamme des services offerts par l'organisme. Ces résidences permettant aux aînés qui le désirent, ou qui ne possèdent pas d'autres alternatives, de demeurer dans un lieu accueillant et sécuritaire.

Évidemment, les activités organisées et les services donnés par *la Table de concertation* sont nombreux. Les principaux changements dans l'offre de service se situent au regard de l'ajout de l'hébergement communautaire, à la suite de la grande virée du CRDAT en 1998 et du nouveau projet de la Résidence d'Youville en 2002.

1.4. LES MODES D'IDENTIFICATION DES BESOINS

On remarque une volonté réelle de s'adapter, de donner des services et d'offrir des activités comblant le plus possible les besoins et attentes des personnes âgées. Lors d'une rencontre de groupe, il a été mentionné que les personnes âgées impliquées dans les comités locaux sont sensibles aux réalités et aux situations vécues par les autres aînés-es de leur municipalité. La proximité des personnes et la faible densité de population dans les villages facilitent d'ailleurs l'identification des besoins. Comme une informatrice l'exprime : « On connaît tout le monde, donc on sait ce qu'ils ont de besoin. » À chaque fois que des besoins spécifiques sont identifiés par les comités locaux, ceux-ci font un rapport à la coordonnatrice qui les achemine au Conseil d'administration. Ce dernier identifie alors les moyens pour répondre à ces besoins.

Il apparaît notamment que les employés-es d'aide à domicile, en se rendant directement chez les personnes, observent des situations et recueillent les

commentaires des personnes âgées. Elles pourront ensuite ramener cette information dans l'organisme et en faire part à la coordonnatrice. Les employé-es aussi bien que les représentants-es des comités locaux identifient les besoins des personnes âgées par leurs contacts avec cette population cible. L'offre de service décentralisé de *la Table de concertation*, c'est-à-dire le fait qu'on retrouve des comités locaux dans les municipalités du secteur CSSF et que les employé-es de l'organisme se déplacent sur le territoire témiscamien, facilite d'autant plus l'identification des besoins des personnes du troisième âge.

C'est également lors de colloques, de la grande virée du CRDAT, de rencontres des comités locaux et des Clubs de l'Âge d'Or du Témiscamingue notamment, que l'on recueille les besoins des personnes âgées. Une participante renchérit : « On dessert pas tout le monde... quand les personnes sont en santé, elles n'ont pas nécessairement besoin de nos services, mais elles savent qu'on est là ! »

En outre, un suivi des besoins collectifs des personnes âgées est effectué régulièrement par le biais des comités locaux et des employés-es d'aide à domicile qui fréquentent régulièrement les aînés-es de leur milieu. Les services sont alors adaptés selon les commentaires, les critiques et les attentes exprimées par l'ensemble des personnes âgées du Témiscamingue.

1.5. LES ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE

En ce qui a trait au développement local, peut-on supposer que la mise sur pied d'un organisme comme celui de *la Table de concertation* constitue une initiative de développement par sa préoccupation de répondre de façon différente aux besoins de la population ? L'organisme a affirmé sa volonté d'être et de faire autrement par sa « formule décentralisée ». Adapté au territoire, ce modèle pourrait-il être transposé dans d'autres milieux ruraux ?

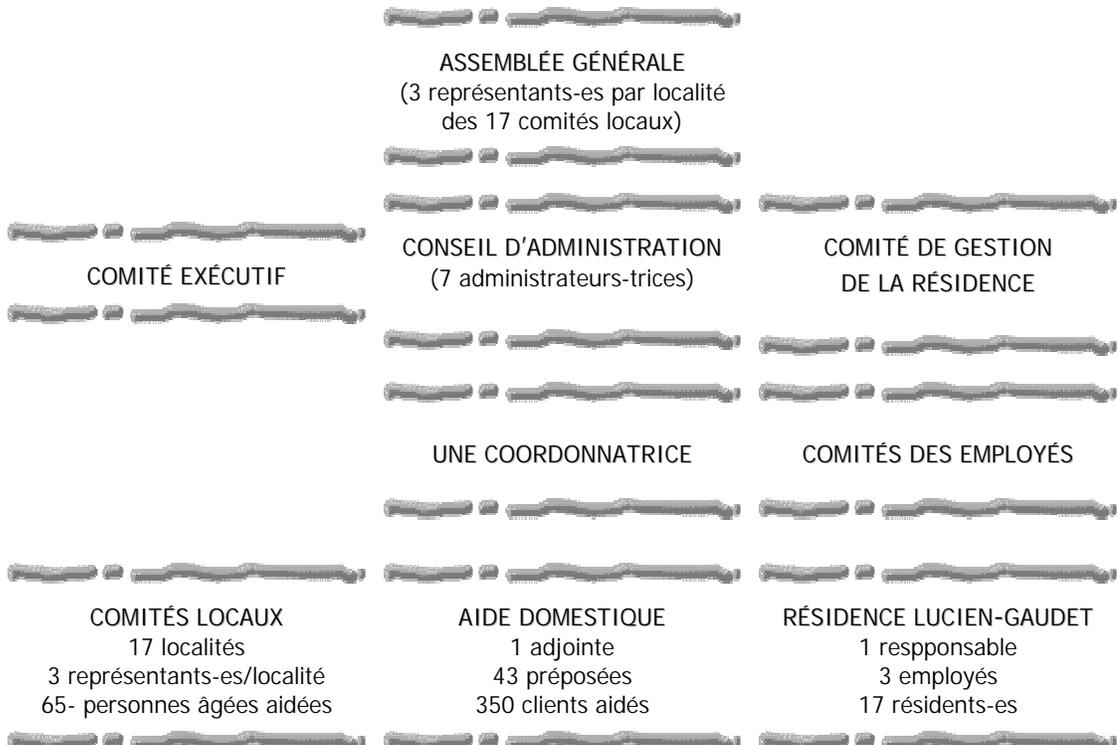
CHAPITRE II : L'ORGANISME ET SON FONCTIONNEMENT

2.1. LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Cette section se veut un tour d'horizon de la structure organisationnelle de *la Table de concertation* : ses responsabilités, ses rôles ainsi que les interrelations entre les différentes instances. Une intervenante de l'organisme affirme que le fonctionnement de l'organisme est qualifié de démocratique et participatif et que des liens constants et réguliers existent entre les différentes instances et comités de l'organisme.

ORGANIGRAMME DE L'ORGANISME

LA TABLE DE CONCERTATION LOCALE DES PERSONNES ÂGÉES DU TÉMISCAMINGUE INC.



Les comités locaux, assises de *la Table de concertation*, assurent l'animation de chaque municipalité du Témiscamingue (secteur CSSF) et permettent aux personnes âgées de participer à la définition des besoins ainsi qu'à l'orientation d'actions et de services pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées témiscamiennes. Les représentants-es des comités locaux sont des citoyens-nes élus par un ensemble d'organismes tels les Femmes chrétiennes, les Clubs de l'Âge d'Or, l'AFÉAS et le Cercle des fermières; par la municipalité ou encore par leurs pairs. Le mode de sélection des personnes aînées s'organise différemment dans chacun des dix-sept villages.

La Table de concertation fonctionne avec une structure de représentation des participants-es des plus démocratiques : trois représentants-es de chaque paroisse constituent l'assemblée générale. En plus de définir les orientations de l'organisme, cette assemblée a pour fonction de faire une revue des activités de l'année qui vient de se terminer. À l'aide d'un bilan économique et social, les administrateurs-trices sont tenus au courant de la vie de l'organisme. Des entretiens avec des informateurs-trices de l'organisme ont permis de mettre en lumière un taux élevé de participation des personnes âgées lors des assemblées générales annuelles. Ces faits supposent une préoccupation réelle des représentants-es des comités locaux de s'impliquer et de participer à l'élaboration des orientations de *la Table de concertation* et, par le fait même, démontrent un souci pour l'amélioration des conditions de vie des personnes du troisième âge.

C'est également lors de l'assemblée générale annuelle que s'effectue l'élection des administrateurs-trices. Le Conseil d'administration est composé en fait de sept administrateurs-trices élus provenant des comités locaux. Une règle de représentativité territoriale s'applique à la composition du C. A. puisque au moins une personne par secteur géographique, soit Nord, Centre et Est est présente à cette instance. Tous les administrateurs-trices sont élus à tous les deux ans et la

moyenne d'âge du Conseil d'administration⁵ varie entre 72 et 75 ans. On y compte plusieurs personnes qui ont déjà été en affaires, ce qui donne une assise administrative solide. Le mandat du Conseil d'administration est de voir à la réalisation des buts, des objectifs, du financement, de la gestion des personnes salariées de même qu'au respect de la mission et des objectifs de *la Table de concertation*.

Un comité exécutif⁶ est chargé de prendre les décisions urgentes. Il existe également un comité d'employés-es⁷, composé actuellement de deux personnes par secteurs géographiques (Nord, Centre et Est), formé pour représenter les employées du volet de l'aide domestique. Ce comité s'occupe des conditions salariales, des conditions de travail, des activités sociales, entre autres. Finalement, on retrouve un comité de gestion⁸ qui s'occupe des états financiers et fait des recommandations au Conseil d'administration en ce qui concerne la Résidence ou tout autre sujet. Ce comité n'est pas « décisionnel, mais il a beaucoup d'influence sur le Conseil d'administration », souligne la coordonnatrice. L'annexe 5 précise la composition de chacun des comités.

2.2. L'ÉQUIPE DE TRAVAIL

L'équipe de coordination compte actuellement quatre femmes, soit une personne à la coordination, une adjointe, une personne responsable de l'accueil et du secrétariat et une stagiaire. La personne responsable de la coordination s'occupe de la gestion des comités locaux, de l'aide domestique et de la Résidence Lucien Gaudet (bientôt de la Résidence Marguerite d'Youville). Elle est responsable de la gestion des

⁵ Le Conseil d'administration se réunit normalement à tous les mois.

⁶ Le comité exécutif n'a pas de réunion mensuelle. Il se réunit lorsqu'il y a des dossiers urgents à traiter.

⁷ Normalement le comité d'employés-es se réunit quatre fois par année. À ce jour, il y a trois ans que le comité ne s'est pas réuni.

⁸ Le comité de gestion est spécialement conçu pour la résidence Lucien Gaudet et se réunit aux deux mois.

ressources humaines, de la gestion administrative, des conditions de travail, du suivi des dossiers, des demandes de subventions et de tout autre tâche que le Conseil d'administration lui assignera. Elle voit également aux affaires courantes telles les payes, les états financiers de l'organisme et la mise à jour des comptes courants.

L'adjointe s'occupe principalement d'accueillir les personnes âgées et de les orienter selon leurs besoins en aide domestique. Cette personne supervise 43 préposées réparties dans les dix-sept paroisses du Témiscamingue. Une autre personne s'occupe de l'accueil, de la réception des téléphones, de la rédaction des procès-verbaux et de tout autre tâche reliée au secrétariat. La stagiaire, quant à elle, assiste la coordonnatrice et l'adjointe dans leurs tâches respectives.

Par ailleurs, *la Table de concertation* embauche une personne contractuelle pour l'entretien, la gestion et la vie interne de la Résidence Lucien Gaudet. Cette personne-ressource supervise les trois employés-es à la Résidence.

Selon une administratrice, il existe une très grande confiance et un respect marqué entre la coordonnatrice et les administrateurs-trices. Ces derniers laissent d'ailleurs une très grande latitude à la coordonnatrice en ce qui a trait à la gestion de l'organisme.

2.3. LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE MEMBRES

Il s'avère indispensable de préciser ce que l'organisme entend par les termes « membre », « bénéficiaire », « usager-ère », « participant-e » et « bénévole ». Les personnes gravitant autour de la Table de concertation peuvent ainsi « être à la fois des membres, des bénéficiaires, des usagers, des participants et des bénévoles », souligne la coordonnatrice. Par exemple, si on prend « un membre du C. A. », c'est un participant parce qu'il participe aux décisions de l'organisme. Il va être un usager parce qu'il va utiliser les services d'entretien ménager. Il est bénévole parce qu'il

participe aux réunions du C. A. et il est peut-être membre dans son comité local... » D'ailleurs, il n'existe aucune définition des statuts au sein de *la Table de concertation*, précise la coordonnatrice. On observe que plusieurs personnes âgées se retrouvent dans cette situation au sein de *la Table de concertation*.

Par contre, il y a 51⁹ membres-bénévoles au sein des comités locaux répartis en dix-sept paroisses sur le territoire du Témiscamingue. De plus, 21 bénévoles siègent aux différents comités, soit le Conseil d'administration (7 personnes), le comité des employés-es (6 personnes), le comité exécutif (3 personnes) et le comité de gestion de la Résidence Lucien Gaudet (8 personnes).

2.4. LA MOTIVATION DES PERSONNES DE L'ORGANISME

En ce qui a trait aux bénévoles et aux membres, la plupart du temps ce sont des personnes qui ont déjà eu recours aux services de *la Table de concertation*. Ainsi, le désir de rendre service à d'autres personnes semble être la motivation première des aînés-es qui s'impliquent bénévolement. Outre ces motivations personnelles, il se dégage des témoignages que le désir de briser l'isolement constitue également un motif évoqué pour participer à la vie de l'organisme. À la lumière des entretiens et des différentes observations effectuées, il apparaît que l'implication bénévole dans les activités et les services de l'organisme est encouragée et qu'elle constitue un lieu épanouissant et enrichissant pour ces personnes.

Les employés-es de *la Table de concertation* confirment que la motivation première évoquée pour y travailler se rapporte au côté humain et à la proximité dans les relations avec les personnes âgées, de même qu'à l'impression d'aider et de soutenir ces personnes. Tel qu'exprimé par un employé : « J'ai le sentiment d'apporter vraiment de l'aide à ces gens-là. »

⁹ Il y a trois représentants-es dans chacune des 17 localités du Témiscamingue pour un total de 51 membres en règle dans les comités locaux.

Les administrateurs-trices, quant à eux, ont un véritable attachement au Témiscamingue et une volonté, tout comme les employés-es, de participer à son développement. Il est intéressant de noter que les administrateurs-trices autant que les bénévoles, les membres, les participants-es et les usagers-ères ont l'impression que *la Table de concertation* leur appartient. Ils ont un sentiment d'appartenance très fort à *la Table de concertation*, compte tenu de ce qu'ils ont accompli depuis les vingt dernières années.

2.5. LES STRATÉGIES DE RECRUTEMENT DES PERSONNES GRAVITANT AUTOUR DE L'ORGANISME

« C'est par les comités locaux ou par les Clubs de l'Âge d'Or que l'on recrute les administrateurs-trices », explique la coordonnatrice. Une administratrice mentionne également : « Lorsqu'un administrateur ou une administratrice quitte son siège, le C. A. demande à cette personne de se trouver un remplaçant. » On observe alors que les contacts interpersonnels constituent le meilleur moyen de recruter le plus de gens possible. La provenance des administrateurs-trices se répartit à travers les secteurs Centre, Est et Nord du Témiscamingue.

L'organisme se fait aussi connaître, selon la coordonnatrice, par les comités locaux, les Clubs de l'Âge d'Or ou encore par tout autre organisme qu'on retrouve sur le territoire du Témiscamingue. Par ailleurs, il se fait beaucoup « de bouche à oreille entre les personnes âgées », souligne une administratrice. Les milieux étant peu peuplés, les personnes se connaissent bien et le recrutement des membres et des bénévoles s'effectue ainsi, soit par contacts directs entre personnes.

De plus, par sa formule décentralisée, *la Table de concertation* bénéficie d'une visibilité considérable puisqu'on retrouve des comités locaux dans la majorité des municipalités du territoire de la MRC du Témiscamingue, soit dans 17 municipalités. C'est, entre autres, par ses réalisations antérieures, ses projets, son réseau

d'entraide bénévole et ses activités locales et régionales que *la Table de concertation* fait connaître l'organisme sur le territoire de la MRC du Témiscamingue.

2.6. LES ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE

Ainsi que l'a mentionné la coordonnatrice : « *la Table de concertation* représente une grande famille pour les personnes âgées. » L'implication des personnes âgées symbolise l'élément clé de son succès. Les aînés-es ont développé un sentiment d'appartenance très fort envers « *leur* » *Table de concertation*, depuis sa création en 1982. Le climat de convivialité et l'ambiance chaleureuse qui y règnent permettent de s'y sentir bien. En effet, lors des observations effectuées dans l'organisme, ces liens de camaraderie et d'amitié entre les personnes ont été notés à plusieurs reprises.

CHAPITRE III : LA VIE DÉMOCRATIQUE

3.1. LES MODES DE CIRCULATION DE L'INFORMATION

Les interactions régulières entre les différentes instances de *la Table de concertation* semblent permettre une circulation aisée de l'information. Il apparaît que la circulation de l'information entre le Conseil d'administration, les employés-es et les membres des comités locaux est assurée particulièrement par la coordonnatrice. Celle-ci transmet les informations obtenues lors des réunions du Conseil d'administration, dans les réunions d'équipe ou dans les rencontres des comités locaux. Les résolutions adoptées aux rencontres du Conseil d'administration sont, d'une part, acheminées par la coordonnatrice aux représentants-es des 17 comités locaux et, d'autre part, l'information est transmise aux employés-es par le biais des réunions d'équipe. La coordonnatrice transmet également certaines informations à la responsable de la Résidence Lucien Gaudet lorsque ces informations la concernent. Les observations effectuées lors de réunions ou d'activités ont permis de mettre en évidence le rôle central que détient la coordonnatrice dans la circulation et la transmission de l'information, entre autres. Elle représente le lien entre les différentes instances de l'organisme.

La transmission de l'information entre les administrateurs-trices et la coordonnatrice se fait par téléphone ou par contacts interpersonnels, de façon assez régulière. Par exemple, si les membres du C. A. ont besoin d'information, la coordonnatrice peut leur transmettre par téléphone ou directement de personne à personne. Elle recueillera ainsi leurs commentaires et en prendra note dans ses actions. La transmission et la circulation de l'information est facilitée parce que les administrateurs-trices favorisent une approche de communication basée sur le

respect mutuel. On observe alors que les rapports entre les membres du Conseil d'administration et les employés-es de *la Table de concertation* sont égalitaires.

3.2. LES MODES DE PRISE DE DÉCISION

Mentionnons que les besoins et les priorités sont exprimés lors des rencontres des comités locaux et des assemblées générales; elles déterminent, en quelque sorte, les orientations et les mandats de l'organisme. Ainsi, bien qu'élaboré par les membres administrateurs-trices et les bénévoles de *la Table de concertation*, le plan d'action actuel reflète les besoins des personnes âgées de tout le territoire.

Qui prend les décisions et comment se prennent-elles concrètement ? Dans un premier temps, l'équipe de travail de *la Table de concertation* apporte l'information aux comités locaux qui décident par la suite de l'orientation qu'ils souhaitent prendre concernant l'information reçue. Dans un deuxième temps, ce sont les comités locaux qui vont présenter leurs recommandations en assemblée générale pour en discuter. Il revient ensuite au Conseil d'administration, en collaboration avec les représentants-es des comités locaux, de décider des mesures à adopter. Il semble que les décisions se prennent en consensus. Quand aucune conciliation n'est possible, le vote est demandé. Toutefois, selon le témoignage d'une administratrice, cette dernière pratique ne s'exerce qu'après maintes négociations et discussions. Somme toute, bien que le C. A. soit l'instance décisionnelle de l'organisme, « toutes les décisions viennent de la base, c'est-à-dire des comités locaux », spécifie la coordonnatrice.

En ce qui a trait aux comités locaux, ils décident eux-mêmes de la façon d'utiliser les fonds qui leur sont attribués. D'ailleurs, comme le souligne une participante d'un comité local : « C'est nous autres qui mènent le budget dans les comités locaux. Il faut quelqu'un, à quelque part, qui prenne les décisions face à un budget. » « Les

comités locaux sont les maîtres d'œuvre chez eux. Chaque paroisse décide des besoins chez elle », conclue la coordonnatrice.

On constate alors que les personnes âgées fréquentant les comités locaux ou le comité de gestion de la Résidence peuvent s'insérer dans un processus décisionnel démocratique. Rappelons d'ailleurs que ce sont les représentants-es des comités locaux qui vont prendre, en assemblée générale, les décisions relatives à tous les besoins concernant les personnes âgées de *la Table de concertation*.

3.3. LES EFFORTS FAITS POUR INTÉGRER LES PARTICIPANTS-ES

Dans cette section, il est intéressant d'aborder les moyens mis en œuvre afin de soutenir la participation à la vie de l'organisme des personnes fréquentant *la Table de concertation*. Une première façon de donner du pouvoir aux participants-es est de leur permettre de s'exprimer, d'avoir la possibilité d'intervenir dans la vie de l'organisation. Dans cette optique, les rencontres des participants-es, des bénévoles et des membres fréquentant *la Table de concertation*, plus particulièrement par le biais des comités locaux, donnent l'occasion aux personnes âgées de s'exprimer et d'apporter diverses suggestions. Ces lieux d'échange où chacun a le droit de parole et de questionnement sur le fonctionnement global de l'organisme, ses activités et ses services, constituent des moments privilégiés pour exercer leur pouvoir décisionnel. Ces rencontres s'effectuent au besoin. Elles semblent appréciées puisqu'on y observe une participation significative. Il est à noter que les rencontres sont aussi un moment spécifique, un lieu donné pour échanger et faire circuler l'information.

Le comité de gestion de la Résidence Lucien Gaudet est un autre lieu privilégié qui favorise les discussions et les échanges d'information. Le Conseil d'administration lui a confié le mandat de voir à la gestion de la Résidence et de présenter un rapport mensuellement. Composé de trois résidents-es, trois administrateurs-trices et deux

personnes extérieures à *la Table de concertation*, ce comité voit à transmettre l'information provenant du Conseil d'administration aux résidents-es. Également, ce comité peut rapporter au Conseil d'administration diverses suggestions venant des résidents-es.

3.4. LES ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE

Les trois volets qui composent la vie de *la Table de concertation* et son fonctionnement interne reposent sur un mode décisionnel démocratique et participatif. Puisque des rapports égalitaires règnent au sein de la structure organisationnelle, on observe que les décisions, les résolutions et les propositions sont prises, sont émises et formulées par consensus. Cependant, la circulation de l'information se fait-elle davantage par les contacts interpersonnels entre les participants-es et les employés-es ou par les structures mises en place afin de favoriser la rétroaction ?

La préoccupation de renforcer et de développer l'expression d'une citoyenneté active chez les personnes âgées côtoyant la Table de concertation se concrétise quotidiennement, entre autres, en donnant la parole à tous les membres, les bénévoles et les participants-es. Par exemple, un bénévole souligne : « Le fait de siéger au C. A. et de prendre part aux décisions de l'organisme me rend fier et me valorise. » On observe alors l'expression d'une citoyenneté active dans la préoccupation de développer, de conserver une vitalité démocratique au sein de l'organisme où les membres, les bénévoles et les participants-es de la Table de concertation en sont les principaux acteurs-trices.

CHAPITRE IV : LES RETOMBÉES DE L'ORGANISME

Cette section porte sur ce que l'organisme apporte aux membres de *la Table de concertation* ainsi que ses répercussions dans la communauté témiscamienne en général, donnant ainsi un aperçu de la contribution de *la Table de concertation* au développement de la collectivité.

4.1. LES RETOMBÉES SUR LES PERSONNES GRAVITANT AUTOUR DE L'ORGANISME

L'organisme est considéré comme un lieu de partage, de rencontre et d'avancement dans la cause des personnes âgées. Il apporte un regard éclairé sur l'ensemble de ce qui se fait en Abitibi-Témiscamingue concernant les personnes âgées. Selon la coordonnatrice, *la Table de concertation* : « Offre aux personnes âgées un lieu où ils peuvent avoir des renseignements concernant leur statut ou tout autre sujet. » En plus d'informer les aînés-es de leurs droits et des services disponibles, *la Table de concertation* sensibilise la population en général quant aux réalités des personnes du troisième âge.

Parallèlement, à travers les comités locaux, on remarque l'élaboration et le renforcement d'un réseau d'entraide où les personnes âgées peuvent aller chercher de l'aide et un soutien. Initié lors d'un colloque en 1980, cet objectif de créer des réseaux d'entraide a pour but d'assurer une meilleure qualité de vie aux aînés-es en leur permettant de demeurer dans leur milieu plus longtemps. Cette initiative permet aussi aux personnes âgées touchées par des problèmes de santé, d'éloignement ou d'isolement, d'avoir recours à un appui lors de situations difficiles. Les personnes âgées reçoivent ainsi des réponses immédiates à leurs besoins et demandes. Lors d'entretiens avec des membres de *la Table de concertation*, on a soulevé le fait que

la création et le maintien de ce réseau facilitent considérablement la communication entre les différentes paroisses du Témiscamingue, en plus de briser l'isolement.

Il semble qu'un sentiment d'appartenance se soit développé depuis plusieurs années autour de *la Table de concertation*. L'organisme « a développé un lien très fort au Témiscamingue » concernant la situation des personnes âgées. Par exemple les personnes âgées parlent de « *leur* » résidence, elles considèrent ce bâtiment comme s'il était « leur » maison. À titre d'exemple, les personnes âgées s'informent : « Comment se porte "notre" entreprise d'économie sociale ? » Finalement, il est intéressant de noter, selon les observations, que *la Table de concertation leur* appartient.

4.2. LES RETOMBÉES SUR LA COMMUNAUTÉ

Par son mandat, *la Table de concertation* rayonne de façon plus concrète dans la MRC du Témiscamingue, mais aussi régionalement. De plus, l'organisme, par ses actions et ses orientations, influence la communauté témiscamienne et même la communauté abitibienne. Outre sa mission de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées en légère perte d'autonomie, l'organisme a pour défi de durer, de se renouveler et de se donner les moyens de faire face à l'augmentation croissante des besoins de la population âgée en légère perte d'autonomie.

La Table de concertation, par cette visée, cherche à développer, d'une part, l'hébergement communautaire sur le territoire afin de permettre aux personnes âgées qui le désirent ou qui n'ont d'autre choix de résider dans un lieu accueillant, sécuritaire et répondant à leurs besoins et, d'autre part, d'assurer des services aux aînés-es en légère perte d'autonomie et à toutes autres personnes désirant de l'aide à domicile. Dans cette perspective, les activités d'information, de sensibilisation et d'éducation demeurent essentielles afin que les personnes âgées, et la population en

général, soient mises au courant de toute information et développement concernant leur qualité de vie.

D'un point de vue économique, ajoutons que *la Table de concertation*, en plus de réduire les maux sociaux, est un tremplin à l'emploi. Par son volet en économie sociale, l'organisme embauche plusieurs personnes et une attention particulière est portée, notamment, aux conditions de travail et aux conditions salariales. Il est important d'insister sur les valeurs et principes mis de l'avant par les initiatives en économie sociale puisqu'elles se différencient des entreprises d'autres secteurs économiques par l'offre de services de qualité et d'utilité sociale¹⁰.

La Table de concertation innove et initie des projets divers aux retombées socioéconomiques intéressantes. Il semble nécessaire de mettre l'accent sur l'originalité et l'audace des initiatives prises par l'organisme : pensons seulement à l'acquisition éventuelle d'une deuxième maison d'hébergement. Selon plusieurs témoignages recueillis auprès de personnes extérieures à l'organisme, *la Table de concertation* est proactive et dynamique dans ses projets et ses initiatives. En plus de desservir l'ensemble du territoire témiscamien, *la Table de concertation* se positionne en tant qu'actrice dans le développement local en adaptant des programmes et des services au territoire, aux personnes âgées et à leurs besoins. Les réalisations de l'organisme et les succès obtenus contribuent ainsi directement au développement de la communauté.

En ce qui a trait à la perception de l'organisme par les personnes de la communauté, il semble en général que « *la Table de concertation* est assez bien vue », souligne la coordonnatrice. Par ailleurs, *la Table de concertation* jouit d'une reconnaissance de la communauté en ce qui concerne le travail qu'elle effectue auprès des personnes âgées du Témiscamingue et des institutions. Cette reconnaissance de la population en général et des institutions fait en sorte que « les gens du milieu pensent à *la*

Table de concertation rapidement lorsqu'il s'agit des personnes âgées au Témiscamingue », relate la coordonnatrice.

¹⁰ Se référer au document *Le développement social : sous plusieurs angles*, CRDAT, mai 1998.

CHAPITRE V : LES PRATIQUES DE COLLABORATION

La Table de concertation développe diverses formes de collaboration. Elle s'associe en fait à d'autres organismes ou institutions pour réaliser des activités ou offrir des services liés à sa mission. La première forme concerne la collaboration visant les services et les activités s'adressant aux participants-es et la deuxième est la vie de l'organisme. Les modes de sélection des partenaires de collaboration seront ensuite analysés. Cette partie de texte n'a toutefois pas la prétention d'être exhaustive ou encore d'exposer toutes les relations de l'organisme. L'annexe 4 présente les partenaires de *la Table de concertation*.

5.1. LA COLLABORATION AUTOUR DES PARTICIPANTS-ES

La Table de concertation collabore avec le CSSF concernant l'aide à domicile, notamment parce que « la clientèle nous est référée par le CSSF. Également, notre collaboration avec le CSSF va aussi pour la Résidence Lucien Gaudet », souligne la coordonnatrice. Plus précisément, la responsable de la Résidence Gaudet rappelle que lorsque *la Table de concertation* ou la Résidence demandent de l'aide d'une travailleuse sociale pour évaluer des personnes, « on a une réponse rapidement du CSSF. » Par ailleurs, il semble que le Conseil d'administration soit en très bonne relation avec les autorités du CSSF.

La Table de concertation collabore d'une façon particulière avec les Clubs de l'Âge d'or du Témiscamingue, étant donné leur population bien définie. Elle va les rencontrer pour les informer des services qu'elle offre ou de toute autre information

concernant les personnes du troisième âge. L'organisme cherche ainsi à voir de quelle façon il peut répondre aux besoins des personnes âgées de chaque secteur. Il est intéressant de souligner que des liens sont également tissés entre *la Table de concertation* et les Clubs de l'Âge d'Or par l'implication d'administrateurs-trices de l'organisme au sein des C. A. des Clubs de l'Âge d'Or de leur localité. Bien que ces personnes ne soient pas désignées formellement par *la Table de concertation* pour être présentes en ces lieux, il n'en demeure pas moins que l'information recueillie auprès de ces associations sera retransmise à *la Table de concertation* lorsqu'elle sera jugée pertinente.

En ce qui a trait aux aménagements extérieurs, *La Table de concertation* collabore également avec le HLM de Ville-Marie, situé juste à côté de la Résidence Lucien Gaudet, souligne la responsable de la résidence.

La collaboration entre le Centre de femmes du Témiscamingue et la *Table de concertation* se situe au niveau de l'échange d'information et de l'offre de soutien aux femmes du Témiscamingue qui en font la demande. Par exemple, il apparaît que « lorsqu'une femme a des problèmes de violence, des besoins en ce qui concerne les services ménagers ou lorsqu'elle subit de la violence verbale de la part de ses proches, *la Table de concertation* et la Résidence réfèrent les femmes au Centre de femmes. » La coordonnatrice souligne également que « 90 % de notre clientèle sont des femmes, alors il est primordial d'avoir une très bonne collaboration avec le Centre de femmes. »

5.2. LA COLLABORATION CONCERNANT LA VIE DE L'ORGANISME

Depuis le début des activités de *la Table de concertation*, soit de 1982 à 1995, un informateur souligne : « Il n'y avait jamais eu personne de la RRSSAT qui était venu sur le territoire du Témiscamingue pour observer et discuter avec les personnes responsables de *la Table de concertation* concernant les problématiques

des personnes âgées au Témiscamingue. La personne responsable du dossier à la RRSSAT nous mentionnait, à l'époque, quelle n'avait pas le temps. » Actuellement, les liens avec la personne responsable du dossier des personnes âgées à la RRSSAT sont plus fréquents. La RRSSAT subventionne d'ailleurs *la Table de concertation* de façon récurrente. Attribuées aux comités locaux, ces sommes sont divisées à parts égales entre les différentes localités qui décident du genre de services qu'elles offriront.

La Table de concertation a des contacts réguliers avec d'autres associations et organismes communautaires locaux et régionaux tels les Clubs de l'Âge d'Or, le Cercle des fermières, les Femmes chrétiennes, entre autres. Les raisons évoquées par les personnes interrogées pour entretenir de telles relations sont les suivantes : demandes d'information, participation à des formations, partage d'activités de loisirs, et autres. On constate des rapports fréquents et structurés entre les organismes axés sur le bien-être des personnes âgées du territoire témiscamien. En ce qui concerne les relations avec les autres organismes communautaires ou associations de la région s'occupant des aînés-es, il semble que ces collaborations se résument principalement à un partage d'information.

L'organisme collabore aussi avec la SDT/CLDT concernant le fonds de consolidation pour les entreprises d'économie sociale. L'agente en économie sociale de la SDT informe *la Table de concertation* des possibilités de subventions et fournit du soutien technique, notamment lors de la réalisation du plan d'affaires de la Résidence Lucien Gaudet et de l'acquisition de la Maison Marguerite d'Youville.

Des appuis sont également obtenus du ministre Rémy Trudel en ce qui a trait à l'avancement de certains dossiers. Par exemple, pour le projet de la Résidence Lucien Gaudet : « Il nous a donné un coup de main lors de la construction parce que dans le temps il était ministre des affaires municipales. Les dossiers de l'économie sociale et de S.O.S. médecins ont aussi passé entre ses mains afin qu'il appuie nos

démarches, on allait le voir pour avoir de l'aide et pour qu'il nous représente au niveau provincial », évoque la coordonnatrice.

5.3. LES MODES DE SÉLECTION DES PARTENAIRES

La sélection des partenaires se fait de façon ponctuelle et selon les besoins. C'est l'équipe de travail qui regarde et sélectionne les endroits de collaboration jugés nécessaires et pertinents à l'évolution des objectifs de *la Table de concertation*. L'organisme a réussi, au fil du temps, à établir une bonne collaboration avec les acteurs-trices socioéconomiques de la MRC du Témiscamingue.

La sélection des partenaires se fait également « par la force des choses. » « Par exemple, en ce qui regarde le Regroupement des entreprises d'économie sociales du Québec, c'est eux qui sont venus nous voir et ils ont mentionné qu'il faudra une personne du Témiscamingue sur le Conseil d'administration car on est toutes des jeunes entreprises d'économie sociale », relate la coordonnatrice.

CHAPITRE VI : LES STRATÉGIES D'INFLUENCE SUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Cette dernière section porte sur les stratégies de *la Table de concertation* pour influencer le développement de la région, notamment les divers lieux de concertation où elle s'implique. Dans le cadre de ce projet, la notion de développement local est abordée particulièrement comme étant le rassemblement de divers acteurs-trices de la communauté qui unissent leur volonté et leurs efforts afin d'intervenir dans leur milieu pour en favoriser le développement social et économique.

Les stratégies d'influence de *la Table de concertation* ont été regroupées en trois champs d'intervention : la concertation dans le domaine d'action de l'organisme, la concertation avec le milieu communautaire et la concertation pour le développement global de la communauté. Par la suite, il sera fait état des moyens utilisés par *la Table de concertation* pour sélectionner ses partenaires. Finalement, les pratiques de concertation seront évaluées. Cette section de texte n'a pas la prétention d'être exhaustive ou encore d'exposer tous les types de stratégies d'influence de l'organisme, elle vise plutôt à donner un aperçu de la nature des stratégies d'influence de l'organisme en exposant quelques exemples. L'annexe 8 énumère les lieux de concertation auxquels participe l'organisme pour l'année 2001-2002.

6.2. LES LIEUX DE CONCERTATION DANS LE DOMAINE D'ACTION DE L'ORGANISME

Dans le domaine d'action de l'organisme, *la Table de concertation* œuvre, en particulier, auprès de trois instances : le Regroupement des entreprises d'économie sociale en aide domestique de l'Abitibi-Témiscamingue, le Regroupement des

entreprises d'économie sociale en aide domestique au Québec et la Table régionale des aînés.

Le Regroupement des entreprises d'économie sociale en aide domestique de l'Abitibi-Témiscamingue est composé de sept directeurs-trices d'entreprises d'économie sociale de la région. Les directeurs-trices se rencontrent pour échanger des documents, se transmettre de l'information relative aux personnes âgées des différents secteurs de l'Abitibi-Témiscamingue et effectuer des échanges stratégiques, selon la coordonnatrice. Ces échanges stratégiques se situent au regard des modes de fonctionnement entre les directeurs-trices. Par exemple : « Comment ça fonctionne chez vous au niveau du personnel, des employés et pouvons-nous l'adapter chez nous », souligne la coordonnatrice. Les réunions sont convoquées par la coordonnatrice de *la Table de concertation du Témiscamingue* qui siège au Conseil d'administration provincial du Regroupement des entreprises d'économie sociale en aide domestique du Québec. Il semble qu'habituellement, elle convoque les réunions régionales à la suite de ces rencontres provinciales afin de transmettre l'information obtenue lors de la réunion au Conseil provincial.

Grâce à la présence de la coordonnatrice au C. A. et au comité exécutif du Regroupement des entreprises d'économie sociale en aide domestique du Québec, *la Table de concertation* a accès à de l'information privilégiée. « Tous les dossiers d'économie sociale passent par ce regroupement », évoque la coordonnatrice. Le dossier des taxes et de la syndicalisation de plusieurs entreprises d'économie sociale au Québec illustre cette dernière assertion. Elle mentionne que plusieurs dossiers sont défendus à ce regroupement au niveau provincial et que, par la suite, les dossiers sont ramenés aux niveaux local et régional afin de transmettre l'information à toutes les entreprises d'économie sociale en Abitibi-Témiscamingue.

En ce qui concerne la Table régionale des aînés, une administratrice siège comme membre à cette Table. Ce lieu de concertation favorise, entre autres, des échanges

d'information concernant les réalités des personnes âgées à travers l'Abitibi-Témiscamingue.

6.2. LES LIEUX DE CONCERTATION AVEC LE MILIEU COMMUNAUTAIRE

La coordonnatrice de *la Table de concertation* assiste aux réunions du Regroupement des organismes communautaires du Témiscamingue (ROCT). Elle mentionne qu'elle assiste à ces réunions afin de savoir, notamment, comment la solidarité au Témiscamingue se développe et ce que le ROCT peut apporter aux organismes communautaires du territoire.

6.3. LES LIEUX DE CONCERTATION POUR LE DÉVELOPPEMENT EN GÉNÉRAL DE LA COMMUNAUTÉ

La Table de concertation fait partie de la Table régionale ad hoc. Composée de représentants-es du CLE, CLD, MR, RRSSAT, CSSF et de deux personnes représentant le secteur de l'économie sociale de leur région, dont une de Rouyn-Noranda et l'autre de Ville-Marie, cette Table régionale a été mise sur pied pour favoriser une concertation entre les diverses institutions et partenaires concernant le domaine de l'économie sociale en Abitibi-Témiscamingue. Un des principaux objectifs de ce comité était, entre autres, de réaliser un portrait des réalités et des problématiques des entreprises en aide domestique sur le territoire de la région. Un consultant fut embauché et une étude fut produite. Étant donné que la deuxième phase de ce projet est d'explorer des voies de solutions, *la Table de concertation* est présente à ce lieu de concertation « afin de trouver des solutions appropriées face aux recommandations de l'étude concernant les dossiers de l'économie sociale », souligne la coordonnatrice.

Par le biais d'un siège à l'Entreprise en économie sociale, *la Table de concertation* est également présente au Comité local en économie sociale du Témiscamingue

(CLEST). Ce comité rassemble des représentants-es du CLD, CLE, du milieu communautaire et de l'entreprise d'économie sociale. Il a pour mandat le développement de tout aspect relatif à l'économie sociale au Témiscamingue. Par la présence de *la Table de concertation* à ce lieu de concertation, l'organisme a la possibilité de participer et d'influencer les processus de réflexion et d'articulation des actions posées par le CLDT au regard de l'économie sociale.

6.4. LES MODES DE SÉLECTION DES LIEUX D'IMPLICATION

L'organisme s'implique dans les différents lieux de concertation de façon réfléchi et au regard des besoins déterminés par les dix-sept comités locaux. La personne à la coordination a le mandat de représenter son organisme aux différents lieux de concertation. Selon le fonctionnement interne de l'organisme, la coordonnatrice est considérée comme la personne effectuant les liens, d'une part, entre l'équipe de travail et le Conseil d'administration et, d'autre part, entre le Conseil d'administration, les bénévoles et les comités locaux. Dans cette perspective, il semble qu'elle soit toute désignée pour participer aux lieux de concertation.

Il est à noter également que des membres du Conseil d'administration de *la Table de concertation* s'engagent dans différents comités sur le territoire témiscamien et au niveau de la région. Il apparaît que : « C'est par choix personnel que les personnes âgées vont s'impliquer au sein des organismes de concertation de leur secteur », précise une informatrice. Ces représentations ne sont pas mandatées par l'organisme, mais elles influenceront quand même *la Table de concertation* puisque des éléments d'information y seront rapportés et partagés.

6.5. L'ÉVALUATION DES PRATIQUES DE CONCERTATION

Il apparaît que beaucoup d'informations circulent dans ces lieux de concertation et que les différents partenaires apprennent considérablement des autres organismes

qui y sont présents. À la lumière des entrevues, on apprend que ces échanges d'informations semblent appréciés et jugés utiles par *la Table de concertation* puisqu'ils facilitent les pratiques de collaboration. Il ressort en effet que lors des moments de concertation, les personnes créent des liens et qu'elles seront plus enclines, ultérieurement, à développer des collaborations.

Lorsque l'organisme participe à des lieux de concertation, « c'est une façon d'assurer une amélioration de la qualité des conditions de vie des personnes âgées au Témiscamingue », souligne la coordonnatrice. Par ailleurs, pour les organismes comme les Clubs de l'Âge d'Or, le Cercle des fermières ou les Femmes chrétiennes, il semble que se soit davantage « l'aspect communautaire des échanges qui importe. »

6.6. LES STRATÉGIES D'INFLUENCE SPÉCIFIQUES

En plus de sa présence formelle à des lieux de concertation, *la Table de concertation* contribue au développement de la communauté par ses actions et son rayonnement local. Les retombées de l'organisme sont nombreuses : faire participer les personnes du troisième âge à l'identification et à la définition de leurs besoins, maintenir les personnes âgées dans leur milieu naturel, briser l'isolement et offrir l'opportunité aux aînés-es de s'ouvrir sur le monde, informer et sensibiliser la population des réalités des personnes âgées entre autres. Ces préoccupations quotidiennes deviennent d'autres contributions essentielles au développement local puisqu'elles influencent la vie de nombreux aînés-es et, par le fait même, l'ensemble de la population.

Il semble inévitable d'insister sur la volonté d'adapter le fonctionnement de l'organisme au regard du territoire pour faciliter l'accès aux personnes âgées et développer le réseautage. Issus des milieux, les comités locaux forment un réseau d'entraide fort important pour la population témiscamienne. Cette façon de faire,

imaginative et innovatrice, situe les actions de *la Table de concertation* dans une perspective de développement local.

Les paroles d'un administrateur, recueillies lors d'une rencontre, viennent confirmer la contribution de la Table de concertation au développement de la communauté : « C'est le fait que *la Table de concertation* participe au développement local par ses réalisations. Plus spécifiquement, par son influence dans le milieu. Cette mobilisation des personnes âgées autour de *la Table de concertation* concernant les projets qu'ils ont menés à termes, eh bien c'est un facteur d'influence. Ce facteur d'influence se situe tant localement que régionalement. »

BIBLIOGRAPHIE

CRDAT (1998). *Le développement social : sous plusieurs angles.*

LA TABLE DE CONCERTATION LOCALE POUR PERSONNES ÂGÉES DU TÉMISCAMINGUE (1999). *Règlements généraux.*

LA TABLE DE CONCERTATION LOCALE POUR PERSONNES ÂGÉES DU TÉMISCAMINGUE (1999). *Résumé de la Résidence « Lucien Gaudet.*

LA TABLE DE CONCERTATION LOCALE POUR PERSONNES ÂGÉES DU TÉMISCAMINGUE (2001-2002). *La Résidence « Lucien Gaudet » sa mission, sa philosophie et sa gestion.*

LA TABLE DE CONCERTATION LOCALE POUR PERSONNES ÂGÉES DU TÉMISCAMINGUE. *Rapport d'activités 1997-1998.*

LA TABLE DE CONCERTATION LOCALE POUR PERSONNES ÂGÉES DU TÉMISCAMINGUE. *Rapport annuel 1998-1999.*

LA TABLE DE CONCERTATION LOCALE POUR PERSONNES ÂGÉES DU TÉMISCAMINGUE. *Rapport annuel 1999-2000.*

LA TABLE DE CONCERTATION LOCALE POUR PERSONNES ÂGÉES DU TÉMISCAMINGUE. *Rapport annuel 2000-2001.*

TREMBLAY, DIANE-GABRIELLE (1995). *Concertation et performance économique vers de nouveaux modèles !* Presses de l'Université du Québec.

VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ (1998). *Concertation locale : les clefs du succès.* Québec.

ANNEXES

ANNEXE I : TABLEAU SYNTHÈSE DE LA TABLE DE CONCERTATION LOCALE POUR PERSONNES ÂGÉES DU TÉMISCAMINGUE

DATE	ÉMERGENCE ET CONSOLIDATION	ACTIONS/ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT DE L'ORGANISME	ACTIONS/ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION ET CONCERTATION	ACTIONS/ACTIVITÉS AU NIVEAU DU DÉVELOPPEMENT LOCAL
1980	<ul style="list-style-type: none"> Création des comités locaux dans dix-sept paroisses du Témiscamingue 	<ul style="list-style-type: none"> Colloque portant sur le logement et les services aux personnes âgées Identification d'un besoin de concertation au Témiscamingue 		<ul style="list-style-type: none"> Émergence des comités locaux et identification des besoins des aînés sur le territoire de MRCT
1982	<ul style="list-style-type: none"> Les comités locaux créent un lieu de concertation Les comités locaux créent la <i>Table de concertation locale des personnes âgées du Témiscamingue</i>. 			<ul style="list-style-type: none"> Consolidation des comités locaux et animation des milieux
1982 A 1995	<ul style="list-style-type: none"> <i>La Table de concertation</i> développe la structure des comités 			
1995	<ul style="list-style-type: none"> Embauche d'une coordonnatrice-secrétaire Prise en charge du dossier de l'aide domestique pour les personnes âgées du Témiscamingue 	<ul style="list-style-type: none"> <i>La Table de concertation</i> signe un contrat d'aide domestique avec le CSSF 		<ul style="list-style-type: none"> Services d'aide domestique
1996	<ul style="list-style-type: none"> Sommet sur l'économie sociale. 	<ul style="list-style-type: none"> Le CSSF subit des coupures : <i>la Table de concertation</i> doit couper l'aide domestique aux personnes âgées 		

DATE	ÉMERGENCE ET CONSOLIDATION	ACTIONS/ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT DE L'ORGANISME	ACTIONS/ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION ET CONCERTATION	ACTIONS/ACTIVITÉS AU NIVEAU DU DÉVELOPPEMENT LOCAL
1997	<ul style="list-style-type: none"> Projet de construction d'une résidence pour personnes âgées soumis au Conseil d'administration de <i>la Table de concertation</i> 		<ul style="list-style-type: none"> Les organismes de développement socioéconomique du Témiscamingue demandent à <i>la Table de concertation</i> de prendre en charge le dossier de l'aide domestique et de l'économie sociale 	
1998	<ul style="list-style-type: none"> Suivi du projet de construction de la Résidence Lucien Gaudet et du projet de l'aide domestique 		<ul style="list-style-type: none"> Le CRDAT effectue sa grande virée à travers l'Abitibi-Témiscamingue concernant la problématique des personnes âgées 	
1999	<ul style="list-style-type: none"> Construction de la Résidence Lucien Gaudet Reconnaissance officielle de l'entreprise d'économie sociale pour le volet d'aide domestique 			<ul style="list-style-type: none"> Nouvelle résidence pour personnes âgées
2000	<ul style="list-style-type: none"> Consolidation de la Résidence et de l'entreprise d'économie sociale 			

DATE	ÉMERGENCE ET CONSOLIDATION	ACTIONS/ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT DE L'ORGANISME	ACTIONS/ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION ET CONCERTATION	ACTIONS/ACTIVITÉS AU NIVEAU DU DÉVELOPPEMENT LOCAL
2001	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Consolidation de la Résidence et de l'entreprise d'économie sociale 			
2002	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Consolidation de la Résidence et de l'entreprise d'économie sociale ▪ Acquisition de la Résidence Marguerite d'Youville 			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nouvelle résidence pour personnes âgées

ANNEXE II : LES OBJETS POUR LESQUELS LA CORPORATION EST CONSTITUÉE

- Répondre de façon générale aux besoins sociaux et autres des personnes âgées du district du Témiscamingue.
- Rendre plus accessibles les services gouvernementaux, paragouvernementaux et autres aux personnes âgées dudit district.
- Pour la plus grande autonomie des personnes âgées dudit district, rendre disponible toute l'information pertinente.
- Regrouper les personnes âgées *en Table de concertation de concertation* pour leur mieux-être et dans leurs meilleurs intérêts.
- Développer l'hébergement communautaire sur le territoire dudit district.
- Maintenir dans leur environnement naturel et donner priorité aux personnes en légère perte d'autonomie de la localité de Ville-Marie et des environs. On entend par la perte d'autonomie, les bénéficiaires dont les conditions ne nécessitent pas un placement en institution tel que décrit par la Loi sur les services de santé et des services sociaux.
- Favoriser l'autonomie et le maintien des capacités des résidents-es, en les impliquant dans les activités de la vie quotidienne.
- Les buts et objectifs de notre organisme seront exclusivement charitables de concertations et incluront spécifiquement tous les buts philanthropiques, religieux, sociaux ou bénévoles.
- Favoriser l'implication des locataires au sein de l'administration de la corporation en leur assurant un tiers (1/3) des sièges désignés par et parmi eux à titre de représentants-es des locataires.
- Aucun des membres du Conseil d'administration ne peut être rémunéré pour remplir sa fonction d'administrateur-trice.
- Aucun contrat de service ne peut être alloué à un membre de l'organisation ou à l'employeur de ce membre.
- Les objets ci-dessus ne permettent pas à la personne morale d'exercer des activités propres à la mission d'un centre exploité par un établissement visé par la Loi sur les services de santé et les services sociaux.

ANNEXE III : LA MISSION, LA PHILOSOPHIE, LA GESTION ET LES RÈGLEMENTS INTERNES DE LA RÉSIDENCE LUCIEN GAUDET

LA MISSION

La Table de concertation est maintenant en mesure d'offrir à la population du Témiscamingue un milieu de vie sécuritaire, accueillant et adapté à une clientèle âgée de 60 ans et plus, autonome ou en légère perte d'autonomie.

La Table entend par personne autonome : une personne âgée de 75 ans et plus qui est capable de subvenir elle-même à l'ensemble de ses besoins. Une personne en légère perte d'autonomie est celle qui, à partir de 60 ans, présente des incapacités comme vivre de l'isolement social ou psychologique, qui s'alimente mal par manque d'intérêt ou de motivation, dont le logement est inadéquat, qui manifeste de l'insécurité à cause de problème de vision, d'audition, ou tout autre raison psychosociale qui nécessite des adaptations pour se déplacer plus facilement avec ou sans aide technique.

LA PHILOSOPHIE

Les valeurs ou principes fondamentaux que nous préconisons sont les suivants :

- Le respect de la personne et de ses capacités en lui permettant de s'exprimer, en l'écoutant, en la supportant dans ses décisions, en assurant la discrétion nécessaire à son intimité et à sa vie privée.
- Le maintien de l'autonomie du résident ou de la résidente et son amélioration lorsqu'il est possible en mettant en place des services adaptés aux besoins de chacun-e. Ces services peuvent prendre la forme d'un simple accompagnement, un soutien, une surveillance sans jamais s'imposer mais dans un souci de protection de la santé et de la sécurité des aînés.
- L'implantation des résidents-es pour développer un milieu de vie qui leur convient. Chaque personne possède des connaissances et des compétences acquises tout au long de sa vie et elle est fière de les mettre à contribution pour une meilleure qualité de vie à la Résidence. Cette contribution se manifeste précisément par la représentation des résidents-es au comité de gestion et par tout autre moyen approprié.
- La place de la famille est primordiale si l'on veut maintenir l'équilibre dans les relations avec le milieu familial, les amis et la communauté.

LA GESTION

COMPOSITION DU COMITÉ

Le comité est composé de neuf personnes dont :

- Le président du Conseil d'administration de *la Table de concertation* ;
- Deux autres membres du C.A. représentant les personnes âgées du Témiscamingue ;
- Trois représentants-es des résidents-es ;
- Deux personnes-ressources de la communauté dont une possédant des compétences et des connaissances en gestion de la santé et une gestion financière ;
- La coordonnatrice de *la Table de concertation*.

ASSEMBLÉE DU COMITÉ

- Le comité se réunit en assemblée régulière ou spéciale une fois par mois ou au besoin ;

POUVOIR DU COMITÉ

- Le comité a un pouvoir de décision sur la gestion du fonctionnement régulier de la Résidence ;
- Le comité a un pouvoir de recommandation au C. A. de *la Table de concertation* pour tout autre décision relevant de sa compétence.

FONCTIONS DU COMITÉ

- Conseiller la coordonnatrice dans l'exercice de ses fonctions de gestion de la Résidence ;
- Préparer la mission et la philosophie de gestion et d'intervention, la présenter au Conseil d'administration pour son adoption ;
- Élaborer et adopter les règles de fonctionnement du comité de gestion et les mettre à jour ;
- Élaborer et adopter les règlements de vie à la Résidence et les mettre à jour ;
- Préparer les prévisions budgétaires et les présenter au C. A. de *la Table de concertation* pour son adoption ;
- Préparer les rapports budgétaires de la Résidence et les présenter au C. A. pour leur adoption ;
- Autoriser toutes les dépenses de plus de 100 00 \$ nécessaires au fonctionnement de la Résidence ;
- Procéder à l'engagement du personnel et à son évaluation ;
- S'assurer d'une évaluation continue de la qualité des services et de la satisfaction de la clientèle.

RÔLE DES MEMBRES

La coordonnatrice :

- Elle convoque les réunions du comité, prépare l'information et les documents nécessaires pour les réunions du comité, participe activement aux discussions et décisions du comité, assure le secrétariat des réunions, assure le lien avec le personnel, la Résidence et le bureau, voit à l'application des décisions du comité et prend toutes les mesures nécessaires pour s'assurer d'une qualité optimale des services.

La présidence :

- Elle assiste la coordonnatrice dans les représentations publiques ou dans tout autre démarche reliée au fonctionnement de la résidence, préside et anime les réunions du comité, collabore avec la coordonnatrice à la mise en application des décisions du comité et participe activement aux discussions et décisions du comité.

Les représentants-es des résidents-es :

- Ils participent activement aux discussions et décisions du comité, assurent le lien entre les résidents et le comité en y soumettant leurs préoccupations et leurs demandes et en leur transmettant l'information en provenance du comité.

Les représentants-es des personnes âgées :

- Assurent le lien avec les personnes âgées de la communauté

Les autres bénévoles :

Mettent leurs connaissances au service de la Résidence et participent activement aux discussions et décisions du comité.

LES RÈGLEMENTS INTERNES (de la résidence Lucien Gaudet)

- | | |
|---|--|
| 1) Heures des visites : | 6) Absence prolongée pour hospitalisation ou autre motif : |
| 2) Sorties : | 7) Jouissance des lieux : |
| 3) Repas : | 8) Cigarette, pipe et cigare : |
| 4) Collations : | 9) Clés : |
| 5) Meubles, appareils électriques et étiquetage : | 10) Propreté : |

ANNEXE IV : STATUT DES EMPLOYÉS-ES DE LA TABLE DE CONCERTATION POUR L'ANNÉE 2001-2002

FONCTION		TEMPS PLEIN/TEMPS PARTIEL
1) Une coordonnatrice	Femme	Temps plein
2) Une personne responsable de l'accueil et du secrétariat	Femme	Temps plein
3) Une stagiaire	Femme	Temps plein
4) Une adjointe (aide domestique)	Femme	Temps plein
5) Quarante-trois préposées (aides domestiques)	Femmes	
6) Une responsable de la résidence	Femme	Temps plein
7) Trois employés-es à la Résidence	2 femmes et 1 homme	

ANNEXE V : COMPOSITION DES DIVERSES INSTANCES DE LA TABLE DE CONCERTATION

INSTANCES	COMPOSITION	RATIO F/H	
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 3 représentants-es des comités locaux des 17 municipalités et les membres de la population qui se présentent (sans droit de vote) 	Pas de données précises	
CONSEIL D'ADMINISTRATION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 7 administrateurs-trices représentant les dix-sept paroisses du Témiscamingue 	5/2	
COMITÉ EXÉCUTIF	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 3 administrateurs-trices 		
COMITÉ DE GESTION DE LA RÉSIDENCE LUCIEN GAUDET	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 3 résidents-es ▪ 3 administrateurs-trices ▪ 2 personnes de l'extérieur de la <i>Table de concertation</i> 		
COMITÉ DES EMPLOYÉS-ES	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 6 employés-es représentant les 43 employés-es en aide domestique ▪ La coordonnatrice 		
COORDINATION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La coordonnatrice 	1/0	
ÉQUIPE DE TRAVAIL	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La coordonnatrice ▪ L'adjointe ▪ La stagiaire 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La permanence 	3/0
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une adjointe ▪ 43 employés-es 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Volet aide domestique 	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une responsable de la Résidence ▪ Trois employés-es 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La résidence 	3/1
LES COMITÉS LOCAUX	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réunion des représentants-es des comités locaux et des personnes qui se présentent à la rencontre 	Selon l'affluence du moment	

ANNEXE VI : PARTENAIRES DE COLLABORATION DE LA TABLE DE CONCERTATION

ORGANISME, ENTREPRISE, INDIVIDU	TYPE DE COLLABORATION
RRSSAT	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Demande de financement
SDT CLD SADC	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutien technique ▪ Demande d'information
ROCT	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assiste aux réunions dans le but de voir comment se portent les organismes communautaires au Témiscamingue
MINISTRE RÉMY TRUDEL	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'aide de représentation concernant certains dossiers
RAMQ	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Demande d'information concernant le programme d'exonération financière des employés-es
MINISTÈRE DES RÉGIONS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutien technique ▪ L'aide de représentation concernant certains dossiers
TABLE D'ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE DE L'A-T	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Échange d'information entre les sept directeurs ▪ Élaboration de stratégies (telles le type de fonctionnement de chaque organisme)
CSSF	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'organisateur communautaire ▪ L'aide d'une travailleuse sociale ▪ L'aide d'une infirmière
CENTRE DE FEMMES	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lieu d'échange d'informations ▪ Offrir un support mental et physique aux femmes
TABLE RÉGIONALE DES AÎNÉS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lieu d'échange d'information
LES CLUBS DE L'ÂGE D'OR ET AUTRES ASSOCIATIONS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lieu d'échange d'information
REGROUPEMENT DES AÎNÉS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lieu d'échange d'information

ANNEXE VII : TABLEAU DES SERVICES OFFERTS ET DES ACTIVITÉS ORGANISÉES PAR LA TABLE DE CONCERTATION

SERVICES ET ACTIVITÉS	NATURE DES ACTIVITÉS	OBJECTIFS	TYPES DE PARTICIPANTS-ES, MEMBRES
LES SERVICES DE MAINTIEN À DOMICILE			
ACCOMPAGNEMENT ET TRANSPORT	<ul style="list-style-type: none"> Être en mesure d'aider les personnes âgées à résoudre les problèmes de transport qu'engendrent les distances entre leur résidence et les différentes institutions 	<ul style="list-style-type: none"> Briser l'isolement Favoriser le déplacement des personnes âgées 	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les personnes âgées qui en font la demande
ENTRETIEN EXTÉRIEUR	<ul style="list-style-type: none"> Offrir un service d'entretien de la pelouse et le déneigement l'hiver 	<ul style="list-style-type: none"> Rendre la vie plus agréable aux personnes âgées qui ne sont plus capables d'entretenir leur terrain 	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les personnes âgées qui en font la demande
AIDE AU GRAND MÉNAGE	<ul style="list-style-type: none"> Offrir un service de nettoyage aux personnes âgées 	<ul style="list-style-type: none"> Faciliter l'entretien ménager des personnes âgées Rendre la vie plus agréable aux personnes âgées 	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les personnes âgées qui en font la demande
AUTRES AIDES, SELON LES RESSOURCES DISPONIBLES	<ul style="list-style-type: none"> Aide matérielle pour les soins palliatifs à domicile Aide matérielle selon la demande du milieu (ligne de vie, lève-personne) 	<ul style="list-style-type: none"> Briser l'isolement Faciliter la vie quotidienne des personnes âgées Apporter des soins aux personnes âgées 	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les personnes âgées qui en font la demande
AIDE DOMESTIQUE	<ul style="list-style-type: none"> Entreprise d'économie sociale Entente avec le réseau de la santé et des services sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> Offrir un service d'aide domestique aux personnes âgées dans les dix-sept villages du Témiscamingue 	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les personnes âgées en légère perte d'autonomie du Témiscamingue Toutes les familles désireuses d'avoir une aide à domicile au Témiscamingue

SERVICES ET ACTIVITÉS	NATURE DES ACTIVITÉS	OBJECTIFS	TYPES DE PARTICIPANTS-ES, MEMBRES
L'ANIMATION DU MILIEU ET LE SOUTIEN AUX PERSONNES ÂGÉES			
ACCUEIL, INFORMATION ET ORIENTATION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutien moral, écoute, information et orientation des personnes âgées vers d'autres ressources 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Informer ▪ Réconforter, supporter (accompagnement) ▪ Briser l'isolement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les personnes âgées qui en font la demande
ACTIVITÉS DE LOISIRS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des activités de loisirs : sorties au restaurant, repas à la cabane à sucre, sorties vers les grands centres pour magasinage et autres 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Briser l'isolement des personnes âgées vivant seules ▪ Divertir les personnes âgées 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Toutes les personnes âgées qui en font la demande
ACTIVITÉS DE PRÉVENTION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prévention et implication de <i>la Table de concertation</i> dans des projets préventifs du CSSF (santé cardiovasculaire, groupes d'aidants-es naturels) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Informer la population de tous les changements dans les services accessibles ▪ Offrir aux employés-es une connaissance de la santé des personnes âgées ▪ Informer les personnes âgées 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les personnes âgées et les employés-es
ACTIVITÉS DE FORMATION ET D'ÉDUCATION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Différentes formations sur les soins des personnes âgées ▪ Différentes formations sur les lois, les droits de la personne, les différents programmes gouvernementaux, la rédaction d'un testament et autres 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Informer les personnes âgées et les employés-es sur des sujets divers ▪ Acquérir davantage de connaissances 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les personnes âgées, les employés-es et les personnes qui s'inscrivent

SERVICES ET ACTIVITÉS	NATURE DES ACTIVITÉS	OBJECTIFS	TYPES DE PARTICIPANTS-ES, MEMBRES
ACTIVITÉS DE CONCERTATION ET DE REPRÉSENTATION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Concertation continue avec les partenaires du soutien à domicile (Centre de santé, RRSSAT et autres organismes communautaires) ▪ Représentations diverses concernant, entre autres, l'aménagement des HLM en fonction des personnes en perte d'autonomie et à faible revenu, les subventions destinées à l'habitation sociale et autres 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser une concertation locale en faveur des besoins et services offerts aux personnes âgées. ▪ Représenter les personnes âgées ▪ Faire valoir les droits des personnes âgées 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La coordonnatrice essentiellement
L'HÉBERGEMENT COMMUNAUTAIRE			
RÉSIDENCE LUCIEN GAUDET	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Construction d'une résidence de 18 chambres avec salles de bain. ▪ Partenariat en ce qui a trait à l'élaboration du plan d'affaires de la Résidence Lucien Gaudet. ▪ Partenariat avec la SDT, le Centre de femme, le CLSC et RRSS et le privé. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Offrir une résidence aux personnes âgées. ▪ Combler le manque de places d'hébergement pour les personnes âgées au Témiscamingue. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Toutes les personnes âgées autonomes et en légère perte d'autonomie du Témiscamingue (40% est destiné aux personnes âgées à faible revenu).
RÉSIDENCE MARGUERITE D'YOUVILLE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recherche de financement, achat de la Résidence et rénovation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Offrir une résidence aux personnes âgées. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Toutes les personnes âgées autonomes et en perte d'autonomie du Témiscamingue

ANNEXE VIII : LES LIEUX DE CONCERTATION AUXQUELS PARTICIPE LA TABLE DE CONCERTATION

LIEUX DE CONCERTATION			
ORGANISMES	DOMAINE D'ACTION DE L'ORGANISME	AVEC LE MILIEU COMMUNAUTAIRE	POUR LE DÉVELOPPEMENT EN GÉNÉRAL DE LA COMMUNAUTÉ
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Centre de santé ▪ Fondation du Centre de santé 			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une administratrice ne siège plus depuis 4 mois au Conseil d'administration du Centre de santé et de la fondation du Centre de santé
<ul style="list-style-type: none"> ▪ ROCT 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ La coordonnatrice assiste aux réunions dans le but de voir comment se développe le ROCT 	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Clubs de l'Âge d'Or 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plusieurs administrateurs-trices siègent sur différents clubs de l'âge d'or de leur village respectif 	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Table régionale des aînés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une administratrice siège à cette Table régionale 		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Regroupement des entreprises d'économie sociale de l'Abitibi-Témiscamingue 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présence aux réunions des sept directeurs-trices d'organismes pour les personnes âgées de l'Abitibi-Témiscamingue 		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Regroupement des entreprises d'économie sociale au Québec en aide domestique. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présence de la coordonnatrice au conseil d'administration et au comité exécutif 		

LIEUX DE CONCERTATION			
ORGANISMES	DOMAINE D'ACTION DE L'ORGANISME	AVEC LE MILIEU COMMUNAUTAIRE	POUR LE DÉVELOPPEMENT EN GÉNÉRAL DE LA COMMUNAUTÉ
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Table régionale ad hoc ▪ Des représentants-es du CLE, CLD, MR, RRSS, CSSF et deux directeur-trice d'entreprises d'économie sociale de l'Abitibi-Témiscamingue (Rouyn-Noranda et Ville-Marie) 			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présence de la coordonnatrice. Elle apporte beaucoup d'information en provenance du provincial car elle siège au Regroupement des entreprises d'économie sociale au Québec en aide domestique.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comité local en économie sociale ▪ Des représentants-es du CLE, du milieu communautaire, du CLD (2) et d'entreprises d'économie sociale 			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présence de la coordonnatrice au siège « entreprises en économie sociale »